

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 15 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Thierry Santa, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 15 juillet, a adopté 9 arrêtés et examiné 12 dossiers d'étrangers.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Gilbert Tyuïenon, vice-président du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a réduit la vitesse kilométrique à 70 km/heure sur la route territoriale n° 1 pour les carrefours nouvellement aménagés de Ouitchambo, Ouatom, Ouano, Popidery et Kélé.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé la délibération de l'Agence pour la desserte aérienne de la Nouvelle-Calédonie (ADANC) relative à l'avenant au contrat de prêt. Anticipant sur des mesures exceptionnelles de soutien aux compagnies aériennes frappées par la crise sanitaire, l'ADANC a sollicité auprès de sa banque un report des échéances de remboursement qui devaient être réglées au 1^{er} juin et au 1^{er} septembre 2020. Le report a été accordé, allongeant la durée de remboursement du prêt de neuf mois. Le coût de l'opération sur trois ans est évalué à environ 9,2 millions de francs.

Au visa de Christopher Gygès, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé la société BOLLORE LOGISTICS en tant que commissionnaire en douane (changement de gérance).

Au visa d'Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le compte administratif 2019 de l'Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFMNC) arrêté en recettes à 294 162 445 francs et en dépenses à 281 184 246 francs, faisant apparaître un résultat global excédentaire de 12 978 199 francs. Le résultat cumulé à la clôture 2019 s'établit à 80 773 524 francs, décomposé en 66 386 568 francs en section d'investissement et 14 386 956 francs en section de fonctionnement.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le budget supplémentaire 2020 de l'Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie arrêté à 75 160 480 francs. Il se décompose pour la section de fonctionnement à 4 386 956 francs en dépenses et en recettes,

et pour la section d'investissement à 70 773 524 francs en recettes et à 4 millions de francs en dépenses. Le budget 2020 de l'Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie est ainsi arrêté à 380 036 831 francs. Il se décompose pour la section de fonctionnement à 303 715 202 francs équilibrés en dépenses et en recettes, et pour la section d'investissement à 76 321 629 francs en recettes et 9 548 105 francs en dépenses. La section d'investissement présente un suréquilibre de 66 773 524 francs.

Au visa de Didier Poidyaliwane et de Jean-Pierre Djaïwé, membres du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué une subvention de 2 millions de francs à la commune de Bourail dans le cadre des contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance. Cette subvention permettra de pérenniser deux dispositifs, portés dans le cadre de son CLSPD (le dispositif « Médiateurs » et le dispositif « Études dirigées »).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué une subvention de 2 millions de francs à la commune de La Foa pour soutenir les actions initiées par le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance qui réunit les communes de La Foa, Moindou, Sarraméa et Farino.

> Voir communiqué détaillé « Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance ».

Au visa de Jean-Louis d'Anglebermes, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a mis à jour les référentiels du diplôme de capitaine de navire de longueur inférieure ou égale à dix mètres, en instaurant deux options (pêche côtière ou transport de passagers). Cette certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie pourra être préparée au sein du pôle maritime du Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles en Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC).

Au visa de Jean-Pierre Djaïwé, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué 2 400 000 francs de subventions à quatre jeunes sportifs calédoniens engagés dans un projet de performance sportive (athlétisme, sport adapté, rugby, tennis).

* *
*

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis deux avis favorables et un avis défavorable sur des demandes de visa de long séjour. Il a également accordé neuf autorisations de travail hors projets miniers.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Thierry Santa, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile, de la promotion touristique, de la stratégie de la mise en valeur des ressources naturelles, du code minier et des comptes sociaux.

Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement

Secteurs du transport, des infrastructures publiques et de la prévention routière ; du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025, du suivi des transferts de compétences, du règlement des problématiques minières et du suivi du Fonds Nickel.

Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement

Secteurs de l'économie et des mesures de relance, du commerce extérieur, de la fiscalité, de l'énergie, de l'économie numérique et de l'économie de la mer, de la politique du « bien-vieillir » et de la politique de solidarité.

Isabelle Champmoreau

Secteurs de l'enseignement et du suivi des questions de l'enseignement supérieur ; du handicap, de la famille et de la lutte contre les violences intrafamiliales ; de la problématique du bien-être animal.

Yoann Lecourieux

Secteurs du budget et des finances, des assurances, du droit civil et du droit commercial, et des questions monétaires ; du suivi des grands projets et de la francophonie ; des relations avec le Congrès, les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs des constructions publiques, du patrimoine immobilier et des moyens, du logement et de l'urbanisme ; de la fonction publique, de la transformation numérique, de la simplification de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques.

Didier Poidyalwane, porte-parole du gouvernement

Secteurs des affaires coutumières, de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté.

Jean-Louis d'Anglebermes

Secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du suivi du XI^e FED territorial ; des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Jean-Pierre Djaïwé

Secteurs de la jeunesse et des sports ; de la coordination et du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, de la politique de l'eau, des questions environnementales et de la météorologie.

Valentine Eurisouké

Secteurs de la coordination et de la mise en œuvre du plan Do Kamo et du service civique ; de la condition féminine.

Philippe Germain

Secteurs du développement durable ; du suivi de la gestion et de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail, des questions relatives à la recherche, à l'innovation et à l'audiovisuel.